

Les personnels SNES FSU du collège Jules Verne de Maubeuge
Aux parents d'élèves

Chers parents,

Madame la ministre a présenté le vendredi 10 avril 2015 au Conseil supérieur de l'éducation un projet de **REFORME DU COLLEGE**.

Nous attendions que ce projet nous donne les moyens de réduire les difficultés de nos élèves, de vos enfants et leur permettent de réussir leur scolarité au collège, puis au lycée. Dans les collèges, nous demandons :

- la possibilité de travailler en petits groupes dans toutes les disciplines
- des programmes cohérents entre disciplines et d'une année à l'autre
- des temps de concertation favorisant le travail collectif
- davantage de CPE et de surveillants
- des conseillers d'orientation psychologues, des personnels médicaux-sociaux pour entourer les élèves

Ce projet ministériel est dangereux et inégalitaire pour plusieurs raisons.

MOINS D'HEURES DE COURS

- Il diminue le nombre d'heures de cours pour les élèves : - 13,5 heures par semaine de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Il remplace certaines par des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)

UNE ECOLE INEGALITAIRE

- Il supprime les classes bilangues, les classes européennes, l'option latin, la DP3
- Il augmente l'autonomie des collèges : chaque collège pourra choisir d'organiser les cours comme il le veut car il n'y a plus d'horaires nationaux. Il ne garantit plus qu'un collégien suive le même nombre d'heures de cours d'une classe ou d'un collège à l'autre. Il aura par exemple une heure de plus de mathématiques en 5^{ème}, et une de français en moins. S'il change de collège, comment rattrapera-t-il ? Deux collèges différents ne feront plus les mêmes cours !
- Le brevet n'aura plus de valeur nationale.

MOINS D'AIDE INDIVIDUELLE

- Il faudra choisir entre faire des cours en petits groupes et certains enseignements et options.

Cette réforme n' a pas de conséquence sur les enseignants (nous ne perdons ni d'heure ni de salaire) mais elle est mauvaise car injuste pour les élèves !

C'est pourquoi nous serons en grève le mardi 19 mai et que nous nous permettons de vous alerter. Nous restons à votre disposition pour débattre de la réforme. Vous pouvez nous contacter en passant par les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration ou par le biais de vos enfants en demandant un rendez-vous.